

Lundi, le 6 juillet 2015

2015-07-06

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six juillet deux mille quinze (06-07-15) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Approbation du règlement d'emprunt n° 12 - Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;
- 10° Projet de résolution - entente / Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;
- 11° Dépôt des indicateurs de gestion ;
- 12° Comité d'embellissement - embauche d'une ressource ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Projet Route 257 ;
- 16° Ordinateur de l'officier municipal (inspecteur) ;
- 17° Voirie ;
- 18° Varia ;
 - 18.1° Demande de Moto-Club Bois-Francs ;
 - 18.2° Protocole d'entente Ecole Notre-Dame-de-Lourdes ;
 - 18.3° Demande de contribution financière - Place aux jeunes ;
 - 18.4° Adhésion à Copernic ;
 - 18.5° Plainte d'un citoyen ;
 - 18.6° Dossier de l'Église ;
 - 18.7° Entente avec Entreprises Gilles Pellerin ;

201507-113

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire ainsi que de la séance d'ajournement et qu'ils en ont pris connaissance ;

201507-114

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les procès-verbaux soient adoptés.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201507-115

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201500328 = Petite caisse : pinceaux, panne, peinture pour pas- sage de la bibliothèque	300.00 \$
201500329 = Michel Larrivée : 12 h 30 contrat de conciergerie	187.50 \$
201500330 = La Meunerie : subvention	841.98 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JUIN : 89 956.06 \$

TOTAL DES REVENUS DE JUIN : 22 440.19 \$

201590138 à 142 = Maryse Ducharme : salaire	3 028.75 \$
201590143 à 147 = Dany Guillemette : salaire	2 683.41 \$
201590148 à 152 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 647.68 \$
201590153 à 157 = Sylvie Berthaud : salaire	1 906.40 \$
201590158 à 162 = Steven Channer : projet été - embellissement	1 504.85 \$
201590163 à 167 = William Corriveau : projet étudiant - entretien de la pelouse	1 436.30 \$
201590168 = Claude Blain : rémun. des élus pour juillet 2015	223.71 \$
201590169 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour juillet 2015	223.71 \$
201590170 = Claude Dupont : rémun. des élus pour juillet 2015	223.71 \$
201590171 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour juillet 2015	223.71 \$
201590172 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour juillet 2015	223.71 \$
201590173 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour juillet 2015	223.71 \$
201590174 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour juillet 2015	678.90 \$
201500331 = Pelletier et Picard : branchement pompe diesel	80.48 \$
201500332 = Pierre Therrien : frais de déplacement	48.06 \$
201500333 = Graymont : gravier	651.67 \$
201500334 = Régie inter. incendie 3 Monts : quote-part (2e)	9 835.56 \$
201500335 = Débroussailleurs GSL : débroussaillage des bords de routes	7 007.73 \$
201500336 = Coop Ham-Nord : bidon, sécateur, scie, muff, lunette	200.64 \$
201500337 = Financière Banque Nationale : intérêts pour règlement d'emprunt	5 709.75 \$
201500338 = Services mécaniques RSC : inspection PEP - Camion Inter	3 166.90 \$
201500339 = Plasma forma inc. : fer pour pelle à tracteur	355.27 \$
201500340 = Centre de pneus GCR : pneus pour niveleuse	2 609.83 \$
201500341 = Sel Warwick : calcium	19 143.34 \$
201500342 = Saphir Technologie : switch USB	77.61 \$
201500343 = FM 99,3 Radio Plus B.M.D. : promotion Festival du bûcheron	172.46 \$
201500344 = Oxygène Bois-Francs : handigas	12.47 \$

201500345 = Claude Dupont : frais de déplacement	58.00 \$
201500346 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie	172.50 \$
201500347 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	144.11 \$
201500348 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	101.56 \$
201500349 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie	172.50 \$
201500350 = Michel Larrivée : 12 h 30 contrat de conciergerie	187.50 \$
201500351 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	164.85 \$
201500352 = Acier Victoria : rod, métal	360.89 \$
201500353 = Coopérative agricole du Pré-Vert : bonde tout usage, calfeutrant, essence, huile semi-synthétique	303.70 \$
201500354 = CRSBPE de l'Estrie : code à barres pour bibliothèque	4.40 \$
201500355 = Maryse Ducharme : dépenses du congrès de l'ADMQ, certificat cadeau pour la stagiaire, frais de déplacement formation	1 563.70 \$
201500356 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	3 683.75 \$
201500357 = MRC des Sources : formation SAE (loisirs)	60.00 \$
201500357 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : quote-part juillet	2 376.50 \$
201500359 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 448.45 \$
201500360 = Graymont : gravier	1 426.42 \$
201500361 = Entreprises Gilles Pellerin : travaux de pelle	1 704.57 \$
201500362 = Groupe Signalisation Estrie : panneaux, support, transport	408.49 \$
201500363 = Normand Brassard 2006 inc : pompage aux étangs aérées	528.89 \$
201500364 = Constructions Berpier : porte avec cadre, peinture (garage)	2 242.01 \$
201500365 = Croix-Rouge : entente services aux sinistrés	150.00 \$
201500366 = Sintra : pierre	373.02 \$
201500367 = Geneq : pluviomètre	88.85 \$
201500368 = Coop Ham-Nord : mélange à gazon, tube, foam rose, (rang 2), ciment plastique, ruban tissu, tuile à patio, raccord plastique	523.12 \$
201500369 = Excavation Marquis Tardif : transport de pierre	272.15 \$
201500370 = Wood Wyant : nettoyant gel au cerise (garage)	184.70 \$
201500371 = Transport et Excavation Michel Couture : transport de gravier	1 517.80 \$
201500372 = Services mécaniques RSC : lubrifiant, antirouille, démonter moteur, solenoide 12V, integral dump valve, main d'œuvre, rac visse jic fem, raccord visse mal pipe	1 466.77 \$
201500373 = Charest International : support, ensemble	387.96 \$
201500374 = Sidevic : brake cleaner, guenille de coton, lame de couteau, raccord secur, gant safegrip, grinder 6"	585.29 \$
201500375 = Sel Warwick : calcium (7 ballots)	4 466.78 \$
201500376 = Excavation Jimmy Fréchette : transport de gravier	1 488.92 \$
201500377 = Acklands-Grainger : instrument de calibration, cylindre de gaz	533.81 \$
201500378 = Signé Garneau Paysagiste : persicaria polymorpha	17.24 \$
201500379 = Carrière Saints-Marthyrs : gravier	7 874.40 \$
201500380 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite (juin)	887.70 \$
201500381 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	100.00 \$
201500382 = Idée-eau Environnement : 1er versement - mandat juin 2015	2 874.38 \$
201500383 = Valoris : enfouissement, redevances	2 073.10 \$
201500384 = Centre Multi Équipements : broyeur à branche	5 318.74 \$
201500385 = Gestions Hugues Champagne : gravier	4 439.84 \$
201500386 = ACE Gabriel Couture & Fils : ponceau, transport	3 595.28 \$
201500387 = Équipements Pro Victo : bobine autocut 25-2 C	50.23 \$

201500389 = Coop Pré-Vert : essence	119.25 \$
201500390 = Roy Desrochers Lambert : audit des livres comptables pour l'exercice financier terminant le 31 décembre 2014	11 560.74 \$
201500391 = Pierre Therrien : frais repas avec l'inspecteur	23.00 \$
201500392 = Groupe CCL : permis de réparation (bande verte)	105.14 \$
201500393 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	16.00 \$
201500394 = Laurentide re/sources inc. : collecte organiques	33.33 \$
201500395 = Coop Ham-Nord : pinceaux, grattoir, asphalte froide, scellant, tige filetée, vis, corrostop (rampe pour handicapé), veston pvc, gant coton, peinture, plateau peinture, poly fort clair, teinture, manchon fibre, boule remorque, corrostop, , asphalte froide	826.06 \$
201500396 = Claude Blain : frais de déplacement	36.80 \$
201500397 = Société Mutuelle de prévention : forfait de juillet à décembre 2015	287.44 \$
201500398 = Sidevic : gant poly rouge	11.49 \$
201500399 = Carrière Saints-Marthys : gravier	2 175.95 \$
201500400 = Entreprises D.J.R.B. : voyage de gravier	1 252.08 \$
201500401 = 9262-3933 Québec inc. : réparation de brancarts et pelle de tracteur	850.53 \$
201500402 = Centre agricole Wotton : problème air climatisé et remplacer différentiel avant, pin stoll et bushing (tracteur)	13 294.10 \$
201500403 = Garage Taschereau : essence	251.88 \$
201500404 = Vistech : 2 pieux - rampe pour handicapé	287.44 \$
	<hr/>
	171 671.13 \$

201507-116

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 12 RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien est membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (ci-après la Régie) ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a pour mission l'organisation, l'opération et l'administration du service de collecte et de transport des matières résiduelles qui dessert les populations des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit procéder à l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération ;

CONSIDÉRANT QUE les achats sont évalués à une dépense de 558 181 \$ et qu'un emprunt de 325 000 \$ est nécessaire pour payer une partie du coût de financement ;

CONSIDÉRANT QUE, conséquemment, le conseil d'administration de la Régie a adopté le règlement d'emprunt numéro 12 intitulé « *Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération* » ;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil doit, en vertu de la Loi, approuver ou refuser ce règlement d'emprunt de la Régie;

201507-117

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

ET RÉSOLU d'approuver le Règlement d'emprunt numéro 12 « *Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération* » et **de transmettre** une copie certifiée conforme de la présente résolution d'approbation au directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie dans les meilleurs délais.

Adoptée

ENTENTE RELATIVE AU REMPLACEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale est entrée en vigueur le 10 avril 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE trois municipalités membres de la Régie ont signifié leur intention de ne pas renouveler l'entente ;

CONSIDÉRANT QUE les parties conviennent de s'adresser au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour procéder au remplacement de l'entente intermunicipale créant la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux par l'entente jointe à la présente ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ont recommandé aux municipalités membres d'accepter les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale ;

201507-118

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Paul Chaperon

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Adrien **approuve** les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale jointe à la présente et **autorise** le maire, Pierre Therrien, et la directrice générale, Maryse Ducharme, à signer l'entente.

Adoptée

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION

201507-119

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil acceptent le dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2014 préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, en date du 10 juin 2015.

Adoptée

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE

201507-120

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche Stephen Channer pour une période de trente (30) semaines à raison de 32 heures par semaine à 10.55 \$ l'heure pour faire différentes tâches tel que : peinture, petit travaux de menuiserie, entretien de fleurs et arbustes. Le salaire de Stephen Channer sera entièrement payé par le Centre Local d'emploi. La municipalité partagera avec le comité des loisirs ainsi que le comité d'embellissement la somme de 1 500 \$ en contribution pour cet emploi.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires aux fins de la présente.

Adoptée

PROJET ROUTE 257

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

201507-121

ORDINATEUR DE L'OFFICIER MUNICIPAL (INSPECTEUR)

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, à acheter un ordinateur de Saphir Technologie incluant la programmation et transfert de données.

Adoptée

VOIRIE

Dany Guillemette, journalier, informe les membres du conseil que l'épandage de calcium est prévu pour vendredi le 10 juillet 2015.

DEMANDE DE MOTO-CLUB BOIS-FRANCS

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

201507-122

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil acceptent le renouvellement du protocole d'entente avec la Commission scolaire des Sommets tel que décrit dans le document reçu le 6 juillet 2015 ;

QUE le maire, Pierre Therrien ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - PLACE AUX JEUNES

201507-123

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien contribue financièrement au programme "Place aux jeunes" pour un montant de 200 \$.

Adoptée

ADHÉSION À COPERNIC

201507-124

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité Saint-Adrien renouvelle l'adhésion auprès de Copernic au coût de 50 \$.

Adoptée

PLAINTÉ D'UN CITOYEN

201507-125

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise l'officier municipal, Luc Lefrançois, à envoyer une lettre au plaignant pour l'informer des interventions effectuées dans le dossier.

Adoptée

DOSSIER DE L'ÉGLISE

Le maire, Pierre Therrien, fait un suivi dans le dossier de l'Église.

**ENTENTE AVEC LES ENTREPRISES GILLES PELLERIN
TRAVAUX ROUTIERS - CHEMIN LE PETIT-3^e**

201507-126

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien signe une entente avec le promoteur Les Entreprises Gilles Pellerin jusqu'au remboursement complet des travaux effectués sur le chemin Le Petit-3^e.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien prélève 10 % d'escompte pour le camion et 15 % d'escompte pour les travaux de pelle.

QUE le maire, Pierre Therrien soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien ladite entente.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201507-127

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

